



À la gauche de la droite

Marie-Anne Montchamp
Entretiens avec Noël Bouttier

À la gauche de la droite

Marie-Anne Montchamp

À la gauche de la droite

Entretiens avec Noël Bouttier

Desclée de Brouwer

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

grandes détestations. Il leur a fallu dès lors apprendre à apprivoiser le pays, à se réconcilier avec lui. Et souvent, il a fallu attendre la deuxième élection pour que la réconciliation avec le pays soit scellée. C'est ce qui s'est passé notamment pour François Mitterrand et Jacques Chirac. Les Français sont tiraillés en permanence entre la frilosité et l'envie de changement. Ils attendent, tout en le redoutant, que le nouveau président les bouscule un peu. C'est, entre autres pour cette raison, que l'argument de vente servi par François Hollande sur le « candidat normal » peut se retourner contre lui.

Président des riches ?

Venons-en à l'examen des critiques formulées pendant ce quinquennat sur la politique de Nicolas Sarkozy. Quelles sont celles qui vous semblent recevables et celles qui ne le sont pas ? Par exemple, celle sur le « président des riches »...

Cette critique est puérile ; elle entre dans la muséologie socialiste et n'a plus aucun sens dans une économie ouverte. On veut faire croire aux Français que l'accroissement de la fortune de certains d'entre eux ne se traduit que par l'hypertrophie du confort personnel de ces privilégiés alors que l'essentiel de cet enrichissement s'investit dans l'économie française, par l'impôt, par l'investissement, par l'entreprise et donc par l'emploi. Et c'est ainsi qu'il faut entendre le vrai faux trait de génie d'un François Hollande avec sa proposition d'imposition à 75 %... Il signifie tout simplement à ces Français qu'ils sont indésirables à la République.

Ne sont-ils pas déjà dans les paradis fiscaux ?

Croyez-vous ? Nicolas Sarkozy s'est engagé plus que quiconque dans la lutte contre les paradis fiscaux en contribuant à la publication de la liste noire des pays ayant ce genre de pratiques. La France a, par ailleurs, pris à bras-le-corps le dossier du blanchiment de l'argent. Aujourd'hui, si vous déposez 50000 euros en liquide dans une banque, vous devez justifier de la provenance de ces fonds.

Par-delà la situation de Sarkozy, il y a un soupçon généralisé sur la possibilité des politiques à prendre des décisions contraires aux intérêts des puissants. Ne doivent-ils pas, dès lors, veiller à garder une certaine distance à l'égard de ces derniers ?

Vous voulez dire, en quelque sorte, se prémunir contre les soupçons ? C'est oublier que le métier de président, si j'ose dire, suppose de gérer des risques en permanence et ce que vous évoquez n'est un risque que dans des situations très précises, définies par la loi de la République en matière de trafics d'intérêts et trafics d'influence. Je suggère qu'on s'y réfère.

Dans l'échelle des risques, il en existe qui mettent véritablement la nation en danger. On a connu des régimes sous la coupe d'idéologies insoutenables qu'il a ainsi fallu combattre par la force armée ! Et, pour prendre un exemple tout récent, Nicolas Sarkozy a fait le choix de prendre un grand risque en décidant l'intervention libyenne. Faut-il rappeler que sa forme aurait été impossible sans le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN. Souvenonsnous qu'alors on reprochait au président de la République de n'avoir pas la bonne « distance » vis-à-vis de nos alliés. S'il ne l'avait pas fait, Kadhafi aurait continué à assassiner son propre peuple. Voilà un exemple de prise de risques et de distance à l'é vénement.

Mais, au quotidien et de façon moins médiatique, la responsabilité du président de la République, c'est avant tout d'agir en accompagnant l'opinion publique vers la réforme par une longue médiation qui comporte aussi ses risques : le blocage pur et simple de tout un pays.

Et le fait d'ouvrir un débat sur l'identité nationale, était-ce judicieux ?

Je n'ai pas bien compris les conditions dans lesquelles ce débat a été lancé. Il était évidemment utile de bousculer ce totem, mais les modalités choisies pour y parvenir ont fait place à l'expression des peurs françaises, longuement disséquées plutôt que dépassées. L'idée que notre nation a été façonnée par les diverses vagues d'immigration est passée au second plan, c'est pourtant un acquis à partir duquel on peut construire un dialogue équilibré. Cela ne signifie pas, bien au contraire, qu'il faille ouvrir grandes les portes de la France. Je pense que l'immigration doit être régulée ; c'est une responsabilité régaliennne car dans le monde perturbé que nous connaissons, l'immigration a des effets complexes et paradoxaux qu'il nous faut maîtriser. La gauche reste accrochée à une vision faussement angélique, encore une fois très muséologique, refusant de voir en face les incidences des mouvements migratoires sur la société, et en particulier sur notre modèle social. Le projet républicain doit permettre à chaque enfant, quelle que soit son origine ou celle de ses parents, de construire son parcours, de progresser. La République doit donner à chacun les points d'appui – ce sont les droits – pour y parvenir – ce sont les devoirs des citoyens français. Chacun doit contribuer par sa réussite personnelle au succès de la nation. Et c'est précisément quand ces conditions ne sont pas réunies que le projet

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Les reproches ne manquent pas en direction des politiques. Quels sont ceux que vous trouvez injustes ?

J'entends parfois dire que les responsables politiques manquent d'implication, qu'ils ne sont pas concernés par ce qu'ils font. On peut nous objecter beaucoup de choses, mais pas cela ! Je ne supporte pas cette suspicion. Tous les responsables politiques que je côtoie au quotidien consacrent toute leur énergie à leur mandat. Nos compatriotes ignorent souvent ces journées sans fin à sillonner une circonscription, un département, par tous les temps, avec à la clé la victoire comme la défaite, les fleurs et les attaques, les sourires et les menaces. C'est sans doute ce qui fait que, quel que soit notre bord politique, lorsque nous nous retrouvons dans ces lieux un peu protégés que l'Assemblée ou le Sénat offrent, à l'abri des médias, la collégialité et l'estime s'expriment d'un geste ou d'un regard.

Qu'est-ce qui pourrait vous faire arrêter la politique ?

Évidemment, si ma famille était en danger ! Dans un autre registre, si je constatais que ce que j'ai entrepris reposait sur un contresens, sur une hypothèse fautive qui aurait fragilisé la situation de mes compatriotes, alors, c'est sûr, j'arrêteraient de faire de la politique.

Est-il possible d'être heureux en politique ?

J'en suis sûre, par l'action et par la fraternité. C'est la conjugaison de ces deux registres qui font que l'on est utile. Ce sont souvent des micro-actions, des interventions circonscrites, qui changent la vie de nos compatriotes. Cette expérience du pouvoir, j'en conviens, n'a rien de grandiloquent. C'est à la fois

faire une loi, être capable de conduire une réforme, comme j'ai eu la chance de pouvoir le faire, et répondre à l'urgence de la demande d'une famille angoissée par le devenir de son enfant ou rompre l'isolement d'un grand exclu.

II

La politique, une rencontre tardive

Marie-Anne Montchamp, la politique vous est-elle tombée dessus petite, quasiment dans le berceau ?

Au risque de vous étonner, je vous répondrai que non. L'intérêt pour la politique ne m'est venu ni à l'adolescence, ni pendant les années étudiantes, pas davantage au début de mon activité professionnelle. C'est arrivé beaucoup plus tardivement, il y a moins de vingt ans, à l'occasion de l'élection municipale de 1995 à Nogentsur-Marne, dans le Val-de-Marne, où mon mari et moi habitons depuis peu. C'est à partir de ce premier engagement auprès du maire de l'époque, Roland Nungesser, un baron du gaullisme, que j'ai fait le lien avec l'histoire de ma famille et la place tout à fait particulière qu'y avaient prise les femmes. J'ai pris alors conscience que je ne m'étais pas engagée tout à fait par hasard.

Mon panthéon

Pas par hasard ? Par destinée familiale, alors ?

Pour comprendre d'où je viens, il faut quitter la région parisienne et prendre la direction de la Corrèze. C'est là où j'ai grandi jusqu'à mes dix-huit ans, à Tulle. C'est là où plongent mes racines. Durant mon enfance, la figure de ma grand-mère maternelle a été centrale. Elle avait pris la direction de l'imprimerie familiale pendant la guerre. Le jour, elle faisait tourner l'entreprise et sortir le journal *Le Corrèzien* créé par son

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Dans une entreprise où j'avais été appelée pour mener une mission de reclassement de personnels féminins peu qualifiés, je vois arriver un matin une femme en pleurs. Elle m'explique que son mari l'a quittée. En retour, je lui fais cette réponse : « Votre mari va peut-être revenir. Dans ce cas-là, ne l'engueulez pas. » Deux à trois semaines plus tard, je la vois arriver avec un sourire, venir m'embrasser et m'expliquer que les choses s'étaient passées comme je le lui avais dit. Une autre fois, j'étais responsable d'une cellule de reclassement pour des personnels féminins dans un ministère. Je n'avançais pas beaucoup dans mon travail. Jusqu'au moment où j'ai compris que le jour choisi, le mercredi, ne leur convenait pas alors même qu'elles ne voyaient pas trop l'utilité de ces séances. Je me suis alors arrangée pour dénicher une personne qui s'occupait de leurs enfants pendant que j'essayais de les faire réfléchir à leur situation. En fait, j'ai souvent eu très peu de temps pour comprendre les personnes à qui j'avais affaire. Dans ma pratique politique, j'ai amené tout ce bagage humain accumulé au fil des années. Cela m'a donné une incontestable force.

Dans le monde politique encore plus masculin qu'il ne l'est aujourd'hui, quelles cartes jouez-vous pour vous singulariser ?

Dans le Val-de-Marne, il n'existe alors aucune femme députée. Le seul chemin qu'il m'a semblé possible d'emprunter en politique, c'est d'impressionner mes interlocuteurs en proposant des visions inédites, des angles qui n'étaient pas dans leur logiciel. Je suis plutôt vue, je crois, avec sympathie, d'autant que j'aime la convivialité et que je ne cherche pas à être ménagée. Je suis d'autant mieux acceptée que je n'apparais pas en première ligne, que j'exerce davantage un rôle d'influence. Je cherche à faire bouger les choses, sans revendiquer d'en être la

responsable.

Seconde campagne municipale

Les élections municipales de 2001 approchent. Comment les abordez-vous ?

Je suis persuadée que le candidat que j'ai soutenu lors des législatives de 1997 est en position de battre la maire sortante dont la gestion a été très erratique. Je fais une démarche auprès de lui pour l'inciter à se présenter, lui qui hésite un peu. Il faut dire que les obstacles ne manquent pas : la maire sortante est soutenue par les appareils politiques et diverses rumeurs circulent sur le compte de Martin. Comme ce dernier est affaibli, il me propose d'être en seconde position sur sa liste et de figurer avec lui sur ses affiches électorales. Mais les responsables départementaux du RPR me font part de leur embarras et me font comprendre qu'ils souhaiteraient que je prenne la tête de liste. Est-ce une manière de tester mon amitié à l'égard de Martin ? Quoi qu'il en soit, je considère qu'il ne faut pas céder aux rumeurs qui créent un climat détestable. Plus tard, quand à mon tour je me présenterai contre Martin, je n'utiliserai jamais contre lui ce genre d'arguments.

La campagne électorale n'a pas dû être de tout repos...

Effectivement, cette campagne a été très violente et harassante. Il a fallu être chaque jour sur le terrain pour convaincre les citoyens individuellement. Au soir du premier tour, alors que nous sommes en seconde position derrière la maire sortante, j'appelle le député-maire voisin et responsable RPR, Gilles Carrez, pour lui annoncer que notre liste allait gagner de cent

voix et qu'il fallait que nous récupérions l'investiture du RPR entre les deux tours. À cause de la situation très particulière de Saint-Maur où Henri Plagnol (UDF), arrivé en troisième position, s'est maintenu, entraînant la victoire d'un divers droite très à droite, le RPR décide de soutenir la liste Martin pour le second tour. Mon pronostic électoral s'est avéré puisque nous avons gagné de quatre-vingt-quinze voix après un entredeux-tours ultra-animé où les mauvais coups n'ont pas manqué.

Comment se met en place la nouvelle municipalité après votre victoire ?

Sur la liste gagnante, j'étais sans doute celle qui faisait le lien entre les diverses personnalités dont l'occupation favorite était de se surveiller et se jalouser. J'essayais de rassembler tout ce petit monde. C'est sans doute la raison pour laquelle je suis devenue première adjointe.

Une sorte de solution de compromis. Ce rôle me convenait assez bien.

Comment cela ? Vous ne jouez pas la fausse modeste ?

Pas du tout. Il n'est pas simple de tout combiner : une vie de famille avec désormais quatre enfants, dont un en bas âge, la direction d'une entreprise en expansion et une responsabilité publique. La politique présente de nombreuses contraintes qu'il n'est pas toujours facile pour l'entourage, notamment le mari, d'accepter. Les réunions qui ont lieu chez soi et qui se terminent à une heure du matin, ce n'est pas toujours très drôle pour tout le monde.

Pourtant, cela a l'air de vous amuser...

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Contrairement à ce qui se dit souvent, et comme je vous l'ai souligné précédemment, le critère des compétences techniques est tout à fait secondaire. Si vous avez un bon cabinet avec des personnes compétentes et si vous savez travailler en bonne intelligence avec l'administration, cette question est, en grande partie, résolue. Ce qui compte, c'est la capacité politique, c'est-à-dire l'aptitude à tenir la maison, à donner un cap accepté par tous les partenaires engagés dans l'affaire : parlementaires, tissu associatif et plus largement corps social. Cette capacité politique, si on veut la mettre en œuvre, suppose de comprendre l'élasticité de l'opinion publique.

Comment cela ? Il faudrait suivre l'opinion publique, en être l'otage...

Absolument pas, il n'est pas question, dans mon esprit, de gouverner le nez dans les enquêtes d'opinion. Cependant, si on veut qu'une réforme entre réellement dans les faits, il est important de comprendre jusqu'où l'opinion publique peut vous suivre ou, plus précisément, à partir de quel moment elle risque de lâcher prise et de rester étrangère à ce qu'au bout du compte, elle contestera ou contournera. En quelque sorte, ce travail symbiotique avec l'opinion publique ne vise pas à freiner l'action, mais à permettre plus d'audace dans la réforme. La prise de risques impose d'avoir une méthode de travail : rencontres avec les partenaires sociaux, déplacements ciblés, analyse permanente des retours, attention méticuleuse aux dossiers individuels tellement révélateurs des dysfonctionnements... Il faut avoir l'esprit ouvert et ne se fixer *a priori* aucune limite.

Cela ne semble pas être le cas de tous les politiques...

Là encore, il existe une grande diversité des modes d'interprétation de la fonction exécutive. On pourrait même en faire une typologie. Certains ont tendance à parler après que l'opinion publique s'est exprimée tout en faisant croire que leur parole porte une vraie originalité. D'autres sont purement et simplement les porte-parole de leur administration derrière laquelle ils se réfugient fort courageusement.

Du fait de mon parcours et de mon tempérament, ma conception du pouvoir est totalement différente : l'action ministérielle doit s'apparenter, selon moi, à un travail de laboratoire. Il s'agit souvent d'inscrire dans les textes des dispositions qui vont produire leur effet beaucoup plus tard. Il faut choisir la « politique virale ». Je vous donne un exemple : dans la loi de juin 2004 portant création de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), chargée notamment de gérer la journée de solidarité, le fameux lundi de Pentecôte, j'ai introduit une disposition qui n'était pas contenue dans le texte initial : la présence au sein du conseil d'administration des représentants d'associations de personnes handicapées et de personnes âgées d'une part, et, d'autre part, des départements. Le fait que la CNSA associe l'ensemble des parties concernées lui donne aujourd'hui la possibilité d'être un outil central du pilotage de notre protection sociale. Là encore, cette conception de l'action publique suppose d'adopter une vraie méthode de travail, en se ménageant des temps d'analyse et de prospective avec des personnalités d'horizons très divers, pour espérer être inventif et dépasser le cadre très court-termiste de la politique.

Dans les « cuisines » du ministère

Parlons, si vous le voulez, intendance. Comment se passent vos

débuts au gouvernement ?

Comme c'est généralement l'usage, Matignon m'a plus ou moins imposé la composition de mon cabinet. Il m'a ainsi été fortement conseillé de prendre Serge Milano comme directeur de celui-ci et l'Élysée a vu d'un très bon œil qu'Émilie Delpit, qui y était conseillère, vienne le seconder. De mon entourage, j'ai simplement amené mon attachée parlementaire, Mélanie Belsky, ainsi que Christine Tasse, avec qui j'avais travaillé dans le passé et qui est devenue mon chef de cabinet lors de mon retour au gouvernement. Ah, si, j'oubliais, j'ai également fait venir mon voisin ! L'histoire de cette arrivée est assez cocasse. Je ne connaissais pas Michel Gilles avant ma nomination, mais quand il a appris mon entrée au gouvernement, il a glissé son CV dans ma boîte aux lettres, en me faisant une offre de service. C'est un haut fonctionnaire des finances, riche d'une expérience de sous-préfet. Lorsque j'ai proposé sa venue à mon directeur de cabinet, celui-ci m'a fort courtoisement répondu : « Si cela vous fait plaisir, Madame la ministre. » Et c'est ainsi qu'il a fait partie de l'équipe, s'occupant, avec un grand talent, des questions budgétaires, ô combien décisives !

Étiez-vous obligée d'accepter les conseils insistants que l'on vous donnait pour la composition de votre cabinet ?

Évidemment, j'aurais pu les refuser, mais c'eût été prendre un risque bien inutile. N'oubliez pas que je n'avais aucune expérience gouvernementale et que j'étais députée depuis moins de deux ans. De toute façon, cela n'était pas une difficulté pour moi car j'ai, sans nul doute, de fortes capacités d'adaptation. De plus, mon directeur de cabinet m'a apporté son expertise précieuse en matière de protection sociale et Émilie, sa

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

veux-tu faire, Dominique ? »

Quel regard portez-vous alors sur Bruno Le Maire ?

Je le trouvais très jeune pour exercer cette fonction. Mais, il avait déjà une vision très claire du chemin à parcourir par son mentor. Ce trait s'est particulièrement vérifié sur le dossier du CPE. La décision avait été préparée par les technocrates de Matignon et le cabinet Villepin pensait que c'était la bonne voie. Bruno Le Maire savait que sur le papier, la solution tournait, mais clairement, il s'interrogeait, conscient du risque politique. Lors de ces réunions du mardi, nous avons été plusieurs à expliquer que ce qui avait été fait pour le contrat nouvelle embauche (CNE) n'était pas forcément transférable vers le CPE et qu'il fallait se méfier de l'apparente facilité du copié-collé technocratique. Goulard, Mariton, Tron et moi-même, nous nous étions connus à la commission des finances et n'étions absolument pas dans une position de godillot vis-à-vis du Premier ministre.

Sauf que Villepin ne vous écoute absolument pas, s'entêtant jusqu'au bout sur ce dossier. Comment expliquez-vous une telle attitude ?

Pour le Premier ministre, ne pas céder sur le CPE, c'était faire respecter l'autorité de l'exécutif. Je vais être franche avec vous : le CPE n'était pas une mauvaise idée en soi pour lutter contre le chômage des jeunes. Mais Villepin a voulu mettre en œuvre cette mesure sans consulter personne, ni tenir compte de l'état de l'opinion et de la capacité des émanations étudiantes des partis de gauche à se mettre en mouvement. Le gros problème de ce dispositif, c'est qu'il n'avait absolument pas intégré l'inquiétude

très forte, qui persiste aujourd'hui, sur la précarisation des jeunes. Pour résumer, l'idée de s'attaquer au chômage des jeunes, par un dispositif de ce type était intéressante, mais les modalités de mise en œuvre de cette mesure ne pouvaient pas être acceptées par l'opinion publique.

Virus anti-Villepin

Pourquoi ne pas avoir compris ce blocage ?

Chez Dominique de Villepin, le mouvement crée la détermination. Il a un caractère profondément autoréalisateur. Un autre élément explique aussi en partie cet entêtement. C'est la bataille avec Nicolas Sarkozy. Je me souviens de scènes assez surréalistes, salle Colbert où se réunit le groupe UMP de l'Assemblée. Lors de ces réunions, les soutiens au ministre de l'Intérieur se relayaient pour cogner contre le CPE. La majorité était profondément divisée sur ce point et il faut reconnaître que Matignon n'était soutenu que par une minorité de parlementaires. Trois raisons expliquaient cette cristallisation. D'une part, le projet était jugé, comme nous l'avions déjà souligné lors de nos réunions du mardi, très approximatif. Ensuite s'exprimait une inquiétude profonde de la montée des manifestations : la maison n'était en quelque sorte plus tenue. Enfin, les parlementaires se sentaient de plus en plus proches de Nicolas Sarkozy : il tenait l'appareil politique et avait, intelligemment, inoculé le virus anti-Villepin.

Les représentants du peuple peuvent-ils « aimer » un Premier ministre qui n'est jamais passé devant le suffrage universel et dont le caractère est aux antipodes de la rondeur, du sens du compromis des parlementaires ?

Vous avez raison de souligner le choc des cultures entre le chef de l'exécutif et le Parlement. Pourtant, en incorrigible optimiste que je suis, je pensais que cette situation d'incompréhension pouvait évoluer. Pour cela, il fallait que le Premier ministre consente à faire des gestes symboliques forts, ce à quoi il se refusait. Combien de fois l'ai-je invité à faire des déplacements dans la circonscription de tel ou tel député influent de la majorité ! Combien de fois lui ai-je suggéré d'inviter à déjeuner des parlementaires pour les écouter ! Mais cela ne l'intéressait pas. Sa réponse d'esquive était souvent : « Il ne m'aime pas. » Il s'est ainsi profondément isolé au sein de la majorité.

Pourquoi lui rester fidèle, malgré tout ?

Par ma propre construction politique, je suis profondément gênée lorsqu'une majorité est déstabilisée de l'intérieur. J'ai connu à cette période des situations quasi insurrectionnelles, où Villepin se faisait huer par sa propre majorité, dans un mouvement prémédité. Je n'aime pas ce genre de situation : la confusion politique peut gagner le pays réel. En fait, j'appréciais le courage de Villepin qui gardait le cap, restait fidèle à sa personnalité. Mais il est vrai que son aversion profonde à tout compromis qu'il jugeait de la compromission rendait impossible son destin national. D'ailleurs, Jacques Chirac ne s'y est pas trompé, le jour où il nous a dit, en petit comité à l'Élysée, que le candidat de l'UMP serait Nicolas Sarkozy et qu'il faudrait, de toute façon, le soutenir.

Le dauphin face à Robin des Bois

Dans cette période pré-présidentielle, comment percevez-vous l'ascension de Nicolas Sarkozy ?

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Et pourtant, vous rejoignez le gouvernement le 14 novembre 2010...

Entre-temps, mi-septembre, un nouvel entretien a lieu à l'Élysée. À cette occasion, le président de la République me dit la chose suivante : « Je te proposerai d'entrer au gouvernement. » Je lui réponds : « Si vous me le proposez, j'accepterai. » Je ne vais plus entendre parler de cette proposition pendant les deux mois qui suivent. À aucun moment, je ne me suis enquis de la suite qui lui serait donnée. J'ai perçu au cours de cet automne des signes d'ouverture, notamment ce discours où Nicolas Sarkozy en appelle aux « hommes et femmes de bonne volonté ». Il fallait tourner la page des grandes haines et s'atteler aux chantiers importants pour le pays...

Et puis, la politique du handicap que j'ai conduite jusqu'en 2005 commence à s'essouffler quelque peu. Je le perçois clairement dans mes contacts avec les associations. J'avais envie de reprendre du service ministériel.

Concrètement, comment se passe votre retour aux affaires ?

Le Premier ministre m'appelle ce dimanche 14 novembre 2010 vers 17 heures pour m'informer de mon entrée au gouvernement. Il s'agit d'un important remaniement puisque Xavier Bertrand, remplacé à la tête de l'UMP par Jean-François Copé, récupère le ministère de la Santé occupé précédemment par Roselyne Bachelot, laquelle doit atterrir finalement à la Cohésion sociale. D'autres poids lourds de la majorité, comme Brice Hortefeux, Christian Estrosi ou Éric Woerth, quittent le gouvernement. Lors de ce coup de fil, François Fillon propose de me nommer sur un portefeuille à l'intitulé improbable. Je lui réponds que cela ne me convient pas. « Trouve autre chose, me dit-il alors. Je te

laisse trente minutes. » J'ai ainsi déniché un autre nom que j'ai proposé ensuite au Premier ministre. Nous nous sommes ainsi mis d'accord sur l'intitulé Solidarités et Cohésion sociale. La présence du terme « solidarités » me paraissait essentielle car elle inscrivait mon arrivée au gouvernement dans le prolongement de mes engagements à République solidaire.

Comment a réagi Dominique de Villepin ?

L'ancien Premier ministre n'a pas commenté négativement mon entrée au gouvernement. Je lui en ai donné les raisons, il m'a dit les comprendre. C'était ma décision.

Tout s'est bien passé en somme... N'est-ce pas tout simplement parce que vous éludez vos critiques à son encontre ? Manque de courage ?

Vous avez raison, je ne mentionne pas mes désaccords de fond avec Villepin. Manque de courage ? Je ne crois pas. Après ces années de route, à quoi bon lui dire : « Tu n'as pas les pieds sur terre », « tu ne peux pas négliger l'intendance à ce point », « ta place est et doit rester dans ta famille politique, dans la majorité » ? Si je réfléchis à ma relation avec Villepin, le problème se situe peut-être dans la difficulté d'avoir un clash avec lui. Villepin déclenche des attitudes passionnelles. C'est d'ailleurs sur ce registre que mes amis de République solidaire ont réagi à mon départ.

« Prostitution politique », s'est exclamé Nicolas Dupont-Aignan en parlant de votre ralliement. Avez-vous été touchée par la virulence des réactions à votre égard ?

Comme je vous l'ai dit, je ne mélange pas l'engagement politique et l'affectif. Les réactions assez violentes que j'ai entendues ne m'ont pas blessée, car elles me sont étrangères. J'étais au clair sur ma décision. En revanche, elles m'ont alertée sur une conception somme toute assez commune qui voudrait que les femmes soient incapables de faire des choix rationnels. Parce que j'ai été proche politiquement de Villepin, je serais assignée à résidence, privée de décision politique. Je n'accepte pas cette vision des choses. La réaction des responsables de République solidaire d'ailleurs n'a duré qu'un temps très limité, car ce que ma décision avait rendu explicite, nous étions plusieurs à le partager. En réalité, j'ai été la première à le traduire dans les faits. Dans les mois qui ont suivi mon entrée au gouvernement, la plupart des autres supporters de Villepin vont également prendre le large de façon plus ou moins discrète.

Renouer le dialogue avec Villepin

Jusqu'à l'annonce, mi-décembre 2011, de la candidature de Dominique de Villepin à l'élection présidentielle, quel va être votre état d'esprit à son égard ?

J'ai souhaité contribuer à faire évoluer l'attitude de l'exécutif à son égard. Il fallait, en effet, en finir avec la brutalité des relations entre Villepin et Sarkozy. Les choses s'apaisaient progressivement même si je percevais encore de l'agacement à l'égard de l'ancien Premier ministre, notamment quand on me disait « ton Villepin ». En fait, il s'agissait d'une sorte de travail diplomatique, pour savoir comment renouer le dialogue avec Dominique et s'acheminer vers une relation apaisée. Concrètement, c'est avec Olivier Biancarelli, proche conseiller du président, que nous avons réfléchi à la construction de cette

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

entre le touriste et l'ethnologue. Tous deux arrivent dans un pays inconnu, voient des populations dont ils ignorent tout. Le touriste va les observer avec intérêt pour identifier les différences manifestes qu'il repère d'avec son univers personnel. De son côté, l'ethnologue, découvrant les mêmes réalités, va porter un regard totalement différent. Là où le touriste met l'accent sur sa distance avec les réalités autochtones, l'ethnologue met en avant des clés de lecture qui soulignent notre humanité commune. En résumé, le touriste s'écriera : « Comme c'est différent, comme c'est étrange ! » L'ethnologue jubilera : « Comme c'est différent, comme ça m'intéresse ! »

Le touriste revient de son voyage en parlant de deux mondes distincts ; l'ethnologue, d'un seul. Comme lui, je m'intéresse à tout ce qui peut faire société. Pour moi, au fond, c'est la fraternité qui se joue et se construit là.

Tout cela peut sembler fort théorique...

Eh bien, cela ne l'est pas du tout. Vous savez, la fraternité s'exprime de façon très concrète, dans des moments inattendus et un peu paradoxaux. Souvent, c'est lorsque la perception de la différence est à son paroxysme que surgit une impression de cocasserie telle qu'elle transforme l'empêchement en une rencontre. C'est souvent par le rire que l'on a la preuve d'avoir franchi les barrières et de partager le même monde.

Récemment, nous nous sommes retrouvés avec Hamou Bouakkaz, adjoint au maire socialiste de Paris, à la Gaîté lyrique pour une manifestation officielle. L'absence de son accompagnateur m'a conduit à lui servir brièvement de guide. Nous avons donc fait une entrée bras dessus bras dessous, moi la secrétaire d'État de droite de Sarkozy, lui, l'élu de gauche de Delanoë, ce qui nous a, l'un et l'autre, franchement amusés.

Une autre fois, je rencontre l'un de mes interlocuteurs associatifs lors d'une réunion de travail. Il m'apostrophe : « Madame la ministre, mais enfin, vous me connaissez ! Nous nous sommes vus il y a quinze jours au Restaurant dans le noir, rue Quincampoix. » Je m'entends lui répondre, mi-embêtée, mi-amusée : « Désolée, mais moi, dans le noir... » Il a trouvé ça assez réjouissant...

Je pense aussi à cette réunion improvisée dans la cour de Matignon, avec mon ami Philippe Streiff, pilote automobile devenu tétraplégique après un grave accident, et aujourd'hui conseiller à la délégation interministérielle à la sécurité routière ! Impossible pour Philippe, en effet, de se rendre à l'invitation du Premier ministre : son auxiliaire de vie avait oublié de se lever ce matin-là. Philippe avait simplement réussi l'exploit de s'installer au volant de sa puissante voiture, aménagée comme une « voiture du futur », et d'arriver dans la cour d'honneur de Matignon, avec deux heures de retard, alors que les invités partaient. La solution a donc été cette étrange réunion de rattrapage dans la cour, après que j'ai fait descendre les conseillers du Premier ministre, éberlués. Un bon moment de complicité avec cet homme hors du commun.

Rire avec des personnes handicapées, n'est-ce pas, au contraire, gênant ?

Quand le rire est l'expression d'un malaise ou d'une position défensive, alors bien sûr, la situation peut devenir particulièrement gênante. Dans les quelques exemples que je viens d'évoquer, le rire, c'est la connivence, c'est le dépassement du politiquement correct. Le film *Intouchables* qui a connu un succès extraordinaire, exprime bien cette possibilité et ce plaisir à faire société, par-delà les différences.

Des politiques gênés

Vous n'enjolivez pas un peu la situation ? Vous est-il arrivé d'être mal à l'aise en présence de personnes lourdement handicapées ?

Ce serait mentir que de prétendre ne jamais avoir hésité sur le geste, sur l'attitude, sur le regard, sur les mots également dans un échange avec une personne très lourdement handicapée. Me comprend-elle ? A-t-elle envie que je lui serre la main ? Souhaite-t-elle simplement ma présence ? Trouver l'équilibre entre implication et distance respectueuse se pose pour chacun, mais plus encore, évidemment, quand on se trouve dans une fonction officielle, qui engage au-delà de sa propre personne.

Le personnel politique sait-il adapter son mode de communication à des publics qui ont d'autres codes ?

J'ai déjà évoqué comment le cérémonial qui entoure certains déplacements ministériels pouvait être incongru, notamment avec des officiels en uniforme, les conseillers, la foule des invités, des journalistes, des élus.

Vous me parlez des codes ? Je me souviens avoir participé, en tant que représentante du candidat Nicolas Sarkozy, lors de l'élection présidentielle de 2007, à un débat public organisé par des personnes sourdes. Rien ne fonctionnait comme lors d'un débat classique. Lorsque l'un d'entre eux interpellait un intervenant à la tribune, il dirigeait naturellement son regard vers l'interprète pour que celui-ci traduise sa question à toute l'assistance. Or les politiques sont habitués à être regardés et recherchent comme on sait ce signe de reconnaissance. Je vous laisse imaginer la perte de repères ! De plus, les sourds dans

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Samu social et l'Inserm, détermine qu'un tiers des personnes à la rue présente des troubles psychiques graves, je comprends qu'à l'évidence, le soin ou l'accompagnement social, conçus comme des réponses distinctes et exclusives l'une de l'autre, sont voués à l'échec.

C'est toujours à Marseille que m'est présentée l'expérimentation du Housing first par les équipes du psychiatre Vincent Girard. J'ai vu grâce à lui fonctionner auprès de grands exclus l'étonnant duo formé par le psychiatre et le malade stabilisé dont l'écoute peut seule convaincre la personne à la rue de se mettre à l'abri et d'aller vers le soin.

Plusieurs équipes de grande qualité à Sainte-Anne, au Chesnay, à Lille, à Marseille, parviennent à engager ces personnes dans une démarche de soin. Dans ce cas, les professionnels sortent de l'hôpital et vont à la rencontre de ceux qui ne viendront pas spontanément se soigner : du Groupe d'entraide mutuelle au Housing first, se construit par la politique du lien le rétablissement social de nos compatriotes fragilisés. Admettre que la personne est l'acteur-clé de son rétablissement, ce qui fait d'elle un chercheur, un soignant aux côtés des spécialistes... c'est une petite révolution culturelle ! Il nous faut changer de logiciel et soutenir le travail en réseau, les coopérations et l'entraide, comprendre la place particulière du bénévolat...

Pourquoi parler du bénévolat ?

Parce que cette idée peine à trouver sa place. Pour moi, le bénévolat reste encore largement un interdit de penser dans le débat public. Comme si le décideur public, qui en appelle au bénévolat, ne recherchait que l'aubaine économique, l'action sociale à bon compte. Il arrive même que les responsables

administratifs ne puissent refréner une certaine suspicion. On préfère alors en rester à une évocation vague, pour saluer poliment une forme de générosité sociale.

Je prétends que, bien au contraire, nous devons explorer cette voie qui offre des capacités collectives totalement sous-estimées. Je suis parvenue à mieux cerner ce potentiel de l'action bénévole au service de l'efficacité de l'intervention sociale un peu par hasard. C'est le témoignage d'un enfant confié à une famille d'accueil par l'aide sociale à l'enfance qui me l'a révélé. Alors qu'on l'interrogeait sur sa famille d'accueil, il a déclaré à un parrain bénévole auquel il s'était attaché : « Ils sont gentils, ils s'occupent bien de moi... Mais, eux, c'est normal, ils sont payés pour. »

Cette phrase radicale suggère en creux tout ce que le professionnel ne pourra jamais, quelle que soit son expertise, apporter à cet enfant : un intérêt pour lui seul. On le ressent fortement et d'instinct : cette gratuité fonde la confiance, construit la base « secure », selon la belle formule de Boris Cyrulnik. Ainsi, dans l'action bénévole, ce n'est pas ce que l'on fait qui compte, mais celui pour qui on est là.

Nous avons besoin d'appriivoiser cette idée que le bénévole n'est pas l'ennemi du professionnel et qu'il n'est pas non plus un amateur. Il est un acteur à part entière d'une politique du lien social.

Bilan de la loi de 2005

Sept années ont passé depuis le vote de la loi sur le handicap. Quel regard portez-vous sur la mise en œuvre de la loi ?

Je ne vous cache pas ma satisfaction de voir que la gauche, qui n'a pas voté ce texte, ne cesse de se référer à la loi du 11 février

2005 ! J'ai d'ailleurs quelques souvenirs cocasses de la discussion parlementaire : certains députés de gauche me faisaient passer des petits messages de soutien. Je me souviens en particulier de celui de ce sympathique député communiste : « Madame la ministre, je ne peux pas applaudir, mais au fond de moi, je le fais ! » Ce sont de petites satisfactions. Plus sérieusement, un point me semble essentiel. Cette loi est le fruit du travail commun des associations et du législateur. Personne ne peut revendiquer des droits d'auteur sur ce qui est une œuvre collective.

Vous ne jouez pas la fausse modeste ?

Pas du tout, ce n'est pas mon style. Je pense qu'il faut être rigoureux et ne pas méconnaître l'importance de l'apport des associations à la politique du handicap. Vous voyez, quand dans un débat télévisé, Ségolène Royal a taclé le gouvernement sur son bilan, feignant d'ignorer la loi handicap, elle a cru marquer un point ; elle a seulement montré son ignorance de la dynamique associative que porte la loi.

Venons-en au bilan proprement dit de la loi...

Cette loi est une loi-cadre. Elle se fixe, ainsi que je vous l'ai précisé, plusieurs principes importants. Projet de vie, droit à compensation, accessibilité. Bien entendu, j'entends les critiques sur le fait que, dans son application, on ne soit pas allé assez loin ou assez vite... Par exemple, la prise en compte du projet de vie se heurte bien souvent à la difficulté de fonctionnement des maisons départementales des personnes handicapées. Sur un autre plan, la suppression des barrières d'âge, prévue par le texte, n'est que très partiellement mise en

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

La puissance publique leur doit la reconnaissance de cet engagement.

Pour cela, elle doit être prévenante, attentive à donner à nos compatriotes les justes points d'appui pour que leurs efforts se transforment en succès.

Notre État a déjà compris, pour partie, ces enjeux mais des résistances et des conservatismes subsistent qu'il faudra lever. Ils sont étonnamment puissants dans l'idéologie socialiste.

Cette politique du lien bouscule l'ordre établi. Elle reconnaît en effet le monde associatif comme un nouveau partenaire social ; elle impose, dans la détermination de la décision publique, des logiques ascendantes, à partir du citoyen qui exprime ses besoins ; elle postule la participation systématique du bénéficiaire dans l'évaluation de la performance de l'aide accordée ; elle souligne enfin, dans la production de la valeur collective, la part de la contribution bénévole.

Elle s'enrichit des réalités et des risques d'aujourd'hui que sont les tensions sur les financements publics, la complexité croissante des situations et l'ouverture au monde.

Dans le contexte économique national et international que nous connaissons depuis 2008, cette nouvelle approche de la question sociale est la réponse à l'exigence à laquelle doivent faire face les responsables politiques. Elle est un des enjeux majeurs de l'élection présidentielle.

Il s'agit certes de préserver un modèle social qui a fait les preuves de son efficacité dans la protection de nos compatriotes les plus vulnérables, mais notre ambition doit désormais être plus offensive que simplement défensive, pour porter cette politique forte du lien social au rang d'un réel avantage compétitif dans une économie mondialisée.

C'est au cours d'un nouveau quinquennat, clair avec ses fondamentaux et libéré des enjeux de la réélection, qu'un tel

tournant pourra être pris.

Enthousiaste ambassadrice de ce changement nécessaire, je suis résolue à porter cette ambition sociale au cœur et au nom de ma famille politique qu'elle rassemble.

Cette politique durable du lien social érige en effet un pont entre le gaullisme qui affirme l'homme maître de son destin et la droite contemporaine, avec ses valeurs – travail, responsabilité, autorité.

Cette politique du lien nous invite à faire société.

Marie-Anne MONTCHAMP
le 31 mars 2012

Table

Introduction : La petite musique de l'autre MAM

I. Libre, sociale et à... droite

II. La politique, une rencontre tardive

III. L'aventure ministérielle

IV. Entre Dominique et Nicolas...

V. Handicap, vieillesse : dans le laboratoire de la question sociale

Postface

Achevé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie
en avril 2012

N° d'imprimeur : XXXXX

Dépôt légal : avril 2012

Imprimé en France



Composition et mise en pages réalisées par
Compo 66 – Perpignan
478/2011